



Fléac sur seugne, le 3 février 2018

## SORTIE DÉROUILLAGE 22 avril 2018

Chers ami(e)s motard(e)s,

La saison repart, il est grand temps pour nous tous de redémarrer nos machines, de faire briller les chromes, de faire l'entretien.....!!!!

A cette occasion Titou et Daniel vous convient pour une ballade au travers de nos campagnes, environ 120 km dans la journée...

Exceptionnellement nous vous donnons **rendez-vous à 7h45** à la salle des fêtes de Fleac sur seugne pour prendre des forces, Ptit Déj.

**A 8h30 précise**, un petit coup de kick et c'est parti pour la journée au guidon de votre bolide.

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription, à remplir et à retourner avant le 15 Avril 2018. Passée cette date, aucune inscription ne sera prise en compte. Merci pour les organisateurs.

Dans l'attente de vous revoir, nous vous souhaitons une bonne préparation de votre Bécane.

Inscription et règlement à renvoyer à **Daniel Garnier 3 rue du château Fléac sur seugne 17800**

Pour plus de renseignement au tel **06-09-54-33-85**

✂.....

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Tél: ..... Marque: .....

Modèle: ..... Année: ..... Assurance: .....

N° Police: .....

**Engagements:** 22 € / Personne, 10 € / Enfant, Extérieur 27 €

Personne: 22 € X ..... = ..... Enfant : 10 € X ..... = .....

Personne extérieur : 27 € X ..... = .....

Chèque à l'ordre du CSVE 17

Total : ..... €

**Seuls les engagements accompagnés du règlement seront pris en compte.**

Chaque machine engagée et son conducteur devront être en règle avec la réglementation en vigueur (casque, permis, assurance.....). Les participants respecteront le code de la route et devront se conformer aux directives des organisateurs. Le CSVE 17 décline toute responsabilité en ce qui concerne les infractions. **N'oubliez pas de mettre dans votre sac à dos un gilet jaune** devenu obligatoire même pour les motos anciennes.

Lu et approuvé : ..... Signature : .....